

Les projets d'économies maintenus

BUDGET 2011

L'année prochaine s'annonce moins sombre pour les finances fédérales. Mais Hans-Rudolf Merz persiste dans sa volonté de régime minceur.

Les défenseurs des lignes régionales de transport et du Haras d'Avenches sont ulcérés: Hans-Rudolf Merz et le Conseil fédéral persistent dans leur intention de décharger la Confédération de certaines tâches – et donc des charges financières qui y sont liées. Pourtant, le budget 2011 de la Confédération, présenté hier à Berne, s'annonce moins mauvais que redouté. Le déficit attendu de près de 600 millions de francs (pour 62,5 milliards de dépenses) est ainsi quatre fois moins élevé que celui prévu pour cette année. Une embellie qui s'explique par l'amélioration de la conjoncture économique et par les allègements budgétaires de 1,5 milliard de francs décidés par le Conseil fédéral.

Un répit d'une année

Fort de cette marge de manœuvre, le gouvernement a consenti à ne mettre en œuvre l'an prochain qu'une partie du «programme de consolidation», ensemble d'économies qui doivent servir à respecter les exigences du frein à l'endettement. D'autres mesures liées au réexamen des tâches seront appliquées seulement dès 2012. Mais Hans-Rudolf Merz refuse de relâcher la pression. Certaines économies pourront certes être reportées d'un an, mais le programme de consolidation reste indispensable. La pression sera forte pour que le parlement assouplisse ce régime minceur. **ATS**

LIRE AUSSI EN PAGE 26

Le Conseil fédéral veut un taux unique de TVA à 6,2%

FISCALITÉ

La réforme de la taxe sur la valeur ajoutée est à nouveau sur les rails. Le gouvernement maintient son projet de taux unique. Un système simplifié qui suscite l'ire des consommateurs.

JUDITH MAYENCOURT

Hans-Rudolf Merz et ses services ont eu deux ans pour refaire leur calcul. Et leurs conclusions n'ont pas changé: la simplification de la TVA passe par l'adoption d'un taux unique, avec la suppression quasi complète des exceptions actuelles. Plus simple, plus efficace, plus juste. Devant la presse, le ministre des Finances l'a martelé avec conviction, hier: «C'est la meilleure solution pour notre pays.»

La fin des exceptions

Ainsi dit, ainsi fait. Avec l'aval du Conseil fédéral, la réforme de la TVA reprend le chemin des commissions de l'Economie, qui avaient suspendu leurs travaux devant l'ampleur des blocages rencontrés. Le projet a été à peine retouché. Les trois taux de TVA actuels – le taux normal de 7,6%, le taux pour l'hôtellerie à 3,8% et le taux de 2,4% pour les denrées alimentaires – devraient donc disparaître au profit d'un taux unique fixé à 6,2%. D'autres variantes ont été étudiées, puis écartées. «Leurs effets positifs étaient plus faibles», souligne le grand argentier.



PEER SCHNEIDER/KESTONE

CAP MAINTENU

Pour Hans-Rudolf Merz, le taux unique, «c'est la meilleure solution pour notre pays.» Le ministre des Finances peut compter sur l'appui d'EconomieSuisse, mais son projet déplaît aux syndicats et aux associations de consommateurs. **BERNE, LE 24 JUIN 2010**

Sur les 29 domaines aujourd'hui exonérés de l'impôt, seuls 5 persisteront. Il s'agit des services financiers et assurances, des paris et loteries, des prestations au sein de la même collectivité publique, de l'agriculture, et de la vente et locations d'immeubles. Au total, 30 000 entreprises supplémentaires devront s'acquitter de la TVA. En revanche, les associations sportives et culturelles sans but lucratif continueront à échapper à l'impôt, pour autant que leurs recettes ne dépassent pas 300 000 francs par an.

Si elle doit simplifier la vie des entreprises, la réforme aura des répercussions non négligeables sur les ménages, en poussant à la hausse les prix des denrées alimentaires et une large partie des services, qu'il s'agisse du sport, de la culture, de la formation, de l'hébergement ou de la santé – domaine sensible puisque les primes d'assurance-maladie devraient augmenter de 3,1%, estime Berne. En revanche, les prix devraient baisser dans d'autres domaines, comme les transports publics, l'électroménager, l'ameu-

blement, le textile, les voitures ou la restauration.

Bagarre annoncée

Pour faire passer la pilule, Hans-Rudolf Merz propose un correctif social à l'intention des quelque 40% des ménages les plus modestes. Le surplus des recettes leur serait reversé, en moyenne à hauteur de 155 francs par personne et par an. Cela suffira-t-il pour obtenir un consensus? Pas sûr. Les syndicats et les associations de consommateurs montrent les dents. La Fédération romande

des consommateurs estime le projet «totalement contre-productif», puisqu'il va renchérir les prix alors même que l'on cherche à les faire baisser grâce aux importations parallèles ou au Cassis de Dijon. Travail.Suisse dénonce un transfert de charges inacceptable pour les ménages à bas et moyens revenus, et rejette «catégoriquement» le projet, qu'il qualifie non seulement d'injuste mais aussi d'irréalisable sur le plan politique.

Les milieux économiques, eux, ne sont pas unanimes. Les représentants du commerce de détail tirent à boulets rouges sur ce qu'ils appellent une «pseudo-solution qui engendrera des désavantages considérables pour les consommateurs». L'Union suisse des arts et métiers soutient le projet mais déplore que la formation soit soumise à la TVA. Quant à Hotellerie-Suisse et GastroSuisse, ils saluent des pas dans la bonne direction mais maintiennent leur initiative populaire qui demande le même taux pour la restauration et la vente à l'emporter. Enfin, Hans-Rudolf Merz pourra profiter du soutien sans faille d'EconomieSuisse. Comparant le système à une «hydre administrative qui continue d'engloutir des centaines de millions de francs par an», l'association faitière salue un projet jugé «simple, moderne et pertinent». ■

DONNEZ VOTRE AVIS

■ Hans-Rudolf Merz veut absolument une TVA au taux unique de 6,2%. A-t-il raison? **LIRE EN PAGE 21**

Les meilleures voitures pour transporter vos enfants

SÉCURITÉ

Le TCS a testé 15 véhicules familiaux pour vérifier combien de sièges enfants peuvent être installés et quel confort ils offrent. Palmarès.

Depuis le 1er avril dernier, certaines familles s'arrachent les cheveux au moment d'embarquer la marmaille en voiture. On le sait, les parents doivent désormais installer leurs enfants – de moins de 12 ans ou de 150 cm – dans un siège adapté et sur un rehausseur. Le TCS a pensé à eux. Il a

testé 15 véhicules familiaux de moins de 40 000 francs largement répandus en Suisse. But de l'opération: vérifier combien de sièges enfants peuvent être installés et quel confort ils offrent.

Un premier constat s'impose: 13 modèles sur les 15 testés permettent de transporter trois ou quatre enfants conformément aux nouvelles mesures de sécurité. Toutefois, certains d'entre eux compliquent la vie des parents: modes d'emploi trop restrictifs, ceintures de sécurité trop courtes, accès malaisé aux ancrages Isofix ou Top-Tether.

Au final, les félicitations du jury vont au monospace commun à Peugeot (807), Citroën (C8), Fiat (Ulysse) et Lancia (Phedra). Ses atouts: trois enfants peuvent être installés confortablement dans des sièges ad hoc; une troisième rangée de sièges est fournie en option et l'accès est facilité grâce aux portes coulissantes. Coût de la Peugeot 807: quelque 37 000 fr. La VW Touran, la Renault Kangoo, la Renault Grand Scénic, la Peugeot 5008 et l'Opel Zafira sont elles aussi bien classées. Et attention, précise le TCS, même s'il est presque toujours possible d'ins-

taller un siège enfant sur le siège passager, mieux vaut s'abstenir et asseoir les têtes blondes à l'arrière.

Privilégier les monospaces

Quels sont les indices d'une voiture enfants compatible? «Choisissez un véhicule construit en hauteur, style monospace», recommande Moreno Volpi, porte-parole du TCS. La probabilité que trois sièges ad hoc puissent être facilement installés sur la banquette y est grande. Il est aussi conseillé de tester le montage des sièges enfants avant l'achat.

Et que faire si l'on a récemment investi dans une voiture malheureusement peu accueillante pour les petits? «Si la place n'est pas suffisante pour installer assez de sièges enfants, il est généralement toujours possible de placer trois rehausseurs», explique Moreno Volpi. Le TCS n'a ainsi pas l'intention d'inciter la police à observer un délai de tolérance vis-à-vis des automobilistes mal équipés, précise-t-il.

MARTINE CLERC AVEC LES AGENCES

www.sieges-enfants.tcs.ch



KESTONE

Les sièges enfants ne sont pas toujours faciles à installer.

PUBLICITÉ



Glenn Zanetti
Agent général

Nouvel agent général à Lausanne.

Conjointement avec mon team, je vous propose des solutions simples dans les domaines de l'assurance, de la prévoyance professionnelle et privée, de la planification de fortune et du financement hypothécaire.

Tout simplement. Contactez-nous.

Helvetia Assurances
Agence générale de Lausanne
Avenue de la Gare 1, 1001 Lausanne
T 058 280 70 11, F 058 280 70 10
www.helvetia.ch



helvetia